

Le 2 octobre 2017

L'honorable William F. Morneau
Ministre des Finances
Gouvernement du Canada

Par courriel : fin.consultation.fin@canada.ca

Objet : Consultation
Planification fiscale au moyen de sociétés privées

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres de Réseau Capital, l'unique association regroupant tous les intervenants de la chaîne d'investissement œuvrant au Québec, je vous remercie de nous laisser l'opportunité de participer au processus de consultation au sujet de la planification fiscale au moyen de sociétés privées et des changements que votre gouvernement souhaite y apporter.

D'emblée, nous reconnaissons la volonté du gouvernement fédéral de vouloir assurer une plus grande équité du régime fiscal. Cependant, nous vous soumettons respectueusement qu'une mesure universelle aurait des conséquences sur des secteurs de notre économie qui sont à la base de la création d'emplois et de richesse. Le Canada et l'ensemble de ses provinces se veulent un endroit où l'entrepreneuriat est solide et porteur d'avenir. Les petites et moyennes entreprises présentes et futures sont la base de notre économie et il est de notre devoir de les appuyer.

Cet appui peut notamment se traduire par des investissements et à ce sujet, Réseau Capital et ses membres ont été extrêmement heureux de voir votre gouvernement annoncer la nouvelle *Initiative de catalyse du capital de risque*. Notre mémoire, déposé au ministère de l'Innovation, des Sciences et Développement économique Canada, soutenait l'importance d'une continuité dans l'action gouvernementale. Nous sommes toujours convaincus que cette initiative amènera les résultats voulus, au bénéfice de nos entrepreneurs.

Le succès de l'*Initiative de catalyse du capital de risque* repose entre autres sur des investissements privés qui viendront bonifier les investissements publics. Nous sommes donc inquiets que les mesures envisagées et proposées dans votre document de consultation « Planification fiscale au moyen de sociétés privées » ne viennent contrecarrer cet objectif. En effet, il faut s'assurer d'encourager les investissements privés en capital de risque et en capital de développement dans l'écosystème canadien et québécois.

À cet effet, notre association sœur, le *Canadian Venture Capital Association* (« CVCA »), vous a soumis un mémoire intitulé « *CVCA Submission on Canada's Proposed Federal Tax increases* ». **Par la présente, Réseau Capital souhaite vous témoigner son appui au contenu de ce document et à la position générale de CVCA dans ce dossier.**

À titre d'information, Réseau Capital est la seule association du capital d'investissement qui regroupe tous les intervenants de la chaîne d'investissement œuvrant au Québec. Fondée en 1989, elle représente non seulement les sociétés d'investissement en capital privé, fonds fiscalisés et publics, mais également les banques, les cabinets comptables et juridiques ainsi que de nombreux professionnels œuvrant dans l'industrie. Sa mission est de contribuer au développement et au dynamisme de l'industrie du capital d'investissement, laquelle joue un rôle primordial dans le développement et le financement des entreprises au Québec.

Nous suivrons l'évolution de cette proposition et demeurons disponible à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.



Jack Chadirdjian
Président-directeur général
Réseau Capital